



LGMinfo N°332

<http://www.guebremariam.org/>

Lundi 29 janvier 2018

« Le difficile est d'amener les hommes à se plaire finalement à ce qui de premier abord ne plaît point »

Alain

La plateforme pour tous les anciens élèves : www.alfm.fr



Lancée le 18 novembre dernier, la plateforme « ALFM, le réseau des anciens des lycées français du monde » est un atout pour prolonger la diplomatie d'influence de la France dans le monde entier.

La création de cette plateforme correspond à un besoin clairement identifié : il est indispensable d'utiliser les outils numériques les plus performants (la plateforme est évolutive) pour mettre en réseau des anciens élèves issus d'établissements répartis dans 137 pays et habitant dans le monde entier. C'est la première fois qu'est mis en place un outil réservé aux anciens élèves du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Il existe par ailleurs la plateforme France Alumni qui s'adresse quant à elle aux élèves étrangers ayant fait leurs études en France.

Le choix du logo de la plateforme ne doit rien au hasard : il s'agit de points (anciens élèves) reliés entre eux de plusieurs manières (diversité des liens et des contacts) sur une sphère (un réseau mondial).

Les services offerts sont inédits : permettre aux anciens élèves de valoriser leurs initiatives (humanitaires, artistiques, professionnelles...), d'offrir ou de répondre à des offres de stage ou d'emploi.

L'AEFE possède une autre plateforme des anciens élèves : AGORA. Elles sont complémentaires dans la mesure où ALFM s'adresse à tous les anciens élèves quels que soient leurs âges tandis qu'AGORA s'adresse aux bac-5 bac+5. ALFM concerne tous les sujets (géolocalisation, présentation d'initiatives dans tous les secteurs, offre et recherche d'emploi ou de stages...) ; tandis qu'AGORA met en contact des lycéens et de jeunes anciens élèves pour la partie parcours d'orientation, des élèves de seconde entre eux pour la partie ADN-AEFE.

La plateforme est gérée au niveau de l'AEFE par une gestionnaire chargée de mettre en place des référents dans l'association mondiale et dans les associations locales. Tous les anciens élèves, qu'ils fassent partie d'une association ou pas, sont invités à la faire vivre.

Contact : raphaelle.dutertre@diplomatie.gouv.fr

«Des choix d'orientation sous influence»

LE MONDE, publié le 20/01/2018

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/20/des-choix-d-orientation-sous-influence_5244431_4401467.html



Dès le début de leur scolarité, filles et garçons ont souvent tendance à suivre les stéréotypes de genre. Un poids qui s'avère déterminant dans leurs études post-bac.

C'est une affaire planétaire sans exception française : l'orientation est sexuée. Aux hommes, les sciences et techniques, l'informatique, la production industrielle, les transports. Aux femmes, les lettres, les langues, l'enseignement, l'art, la communication, l'aide à la personne, le social.

Aujourd'hui encore, en France, alors que le bac scientifique est le plus mixte des bacs généraux, seule une bachelière S sur dix poursuit ses études en école d'ingénieurs, où plus de 70 % des diplômés sont des hommes. Même proportion dans les classes préparatoires aux grandes écoles, tandis que les filières littéraires comptent près de trois quarts de femmes. Du côté des bacs technologiques ou professionnels aussi, les statistiques font apparaître une présence quasi exclusive des filles dans le domaine des services, de la santé et du social, et des garçons, dans la production et les technologies industrielles.

« Cette séparation des sexes est tricotée tout au long de la scolarité », résume Françoise Vouillot, maîtresse de conférences en psychologie de l'orientation et auteure du livre *Les métiers ont-ils un sexe ?* (Belin, 2014). Résultat : **seuls 12 % des métiers sont mixtes**. La diversité des filières professionnelles et métiers considérés comme « masculins » est plus étendue que celle des filières et professions considérées comme « féminines ». Et ces dernières sont moins prestigieuses et moins rémunératrices. Pourtant, aucune d'elles n'est interdite à l'un ou l'autre sexe, comme en attestent les témoignages de femmes.

La lutte contre les stéréotypes est donc bien, encore, très largement devant nous...

Réforme du DNB

Alors que l'examen passé en 2017 par les collégiens donnait plus de place au contrôle continu qu'aux épreuves finales passées en juin (respectivement 400 et 300 points), le brevet de la session 2018 rétablit l'équilibre entre les deux modes d'évaluation (400 points chacun).

De plus le brevet nouvelle version revient à un schéma plus classique et comporte 4 épreuves écrites : Mathématiques, Français, Histoire-Géographie et Sciences (physique-chimie, SVT et technologie).

Arrête du 27 novembre 2017 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2015 publié au journal officiel n°278 du 29 novembre 2017

Communiqués du proviseur adjoint

Le DNB blanc Les épreuves du DNB blanc se dérouleront le mercredi 14 et le jeudi 15 mars 2018. Le **brevet des collèges 2018** sera désormais noté sur 800, contre 700 pour la version 2017. Les épreuves de l'examen final compteront pour 400 points (au lieu de 300), et les compétences du socle commun seront évaluées en contrôle continu pour 400 points également.

Epreuve orale du DNB. Pour l'épreuve de soutenance orale, **une fiche d'inscription officielle** sur laquelle sera indiqué le projet choisi par l'élève **sera prochainement distribuée aux élèves de troisième.**

L'élève pourra choisir un EPI, ou un des 4 parcours (Parcours Avenir, Parcours citoyen, Parcours d'éducation artistique et culturel (également Histoire des arts étudiée de la 5^{ème} à la 3^{ème}) et enfin le Parcours santé.

Une aide et du soutien seront proposés aux élèves pour les aider dans la préparation de cette épreuve.

La fiche devra être signée par l'élève et ses responsables légaux ainsi que par le professeur principal et être ensuite déposée au secrétariat du proviseur adjoint à une date de retour qui sera précisée ultérieurement. Après cette date, il ne sera plus possible de modifier son choix.

Une note explicative sera annexée à cette fiche

Parcoursup. Réunion d'information avec les parents et les élèves des classes de première et de terminale. Cette **réunion** sera animée par l'équipe de direction du lycée qui répondra aux questions des élèves et des parents.

Fiches de dialogue des élèves des classes de troisième et seconde. Les fiches de dialogue seront distribuées cette semaine par les professeurs principaux des classes de troisième et de seconde. Sur cette fiche de dialogue, les parents devront exprimer une intention d'orientation pour la rentrée prochaine.

Les vœux d'orientation seront étudiés au cours des conseils de classe qui commenceront le 14 mars. Le conseil de classe examinera la demande de la famille et formulera un avis provisoire.

N'hésitez pas à contacter le professeur principal et/ou le chef d'établissement ou son adjoint pour toute information complémentaire.

Le conseil de classe pourra éventuellement éclairer sa décision par des observations.

Une note explicative à destination des parents et des élèves accompagnera la fiche de dialogue.

CESC. 78 élèves se sont portés volontaires pour participer au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). Le CESC définit et conduit des actions d'éducation et de prévention des conduites à risques dans le domaine de la citoyenneté et de la santé.

Les élèves seront répartis dans 3 commissions et seront chargés de réfléchir, de proposer et de mettre en œuvre des projets éducatifs en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention des addictions. Une réunion d'information se tiendra le jeudi 8 février à 13h00 dans la salle Théâtre Léopold Senghor en présence de l'enseignante responsable du projet, Mme Alexandrenne et de l'équipe de direction.

Remise à Jean-Michel Blanquer du rapport sur la valorisation des langues et cultures de l'Antiquité



Pascal Charvet, inspecteur général de l'Éducation nationale honoraire et David Bauduin, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional, ont remis lundi 29 janvier 2018 à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, un rapport intitulé "Les humanités au cœur de l'école".

A la rentrée 2017, plus de 24 000 collégiens supplémentaires ont choisi d'apprendre le latin ou le grec. L'assouplissement de la réforme du collège a ainsi permis de redonner de la vigueur à l'enseignement des langues anciennes, conformément à l'engagement du Président de la République.

Le choix de développer l'enseignement du latin et du grec s'inscrit dans la priorité absolue donnée à la maîtrise de la langue et vient renforcer la culture humaniste des élèves français. ↩

Pour approfondir cette dynamique, le ministre de l'Éducation nationale a confié en septembre 2017 à Pascal Charvet et à David Bauduin le soin de formuler des recommandations pour valoriser les langues et cultures de l'Antiquité auprès des élèves, mieux préparer les futurs professeurs à leur enseignement et enfin dessiner les contours d'une plateforme de ressources numériques destinée aux professeurs, aux élèves et au grand public.

Après avoir replacé l'enseignement des langues et cultures de l'antiquité dans son contexte européen, les auteurs avancent des pistes pour inscrire cet enseignement au carrefour des humanités et assurer son attractivité et son développement.

Le rapport propose des pistes pour développer l'apprentissage du lexique, grâce à l'histoire des mots, du cycle 3 jusqu'au cycle terminal. D'une manière novatrice, Pascal Charvet et David Bauduin proposent aussi d'associer les pratiques théâtrales à l'apprentissage des langues anciennes, au service de la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) par tous les élèves.

Ces propositions très étayées sont à même de nourrir la réflexion du ministère pour consolider le développement de l'enseignement du latin et du grec, mais aussi pour soutenir la maîtrise de la langue.

